



iniziativa
da las alps

Initiative des Alpes

Rapport annuel et comptes annuels 2014





1 Anniversaire : à l'occasion du 25^e anniversaire de la fondation de l'association « Initiative des Alpes » et du 20^e de la votation sur l'article sur la protection des Alpes, l'Initiative des Alpes a exigé que le Conseil fédéral protège enfin les Alpes, transfère les marchandises au rail conformément à la Constitution et réduise le nombre des poids lourds en transit à 650 000 par année.

2 Stratégies : lors de la session annuelle du Comité et du Conseil des Alpes, cette année au Möschberg près de Grosshöchstetten, Michael Ambühl, ancien secrétaire d'État au département fédéral des finances et actuellement professeur en conduite de négociations et gestion de conflits à l'EPF de Zurich (deuxième depuis la gauche), et les organes dirigeants de l'Initiative des Alpes ont débattu de la manière par laquelle le transfert du trafic pourra être mis en place dans l'environnement politique européen.

3 Nouveau président : Jon Pult, politicien cantonal des Grisons (à droite) a été élu nouveau président par l'assemblée des membres de l'Initiative des Alpes à Schaffhouse. Il succède à Fabio Pedrina (au milieu) qui pendant 14 ans a dirigé l'association. Marina Carobbio, vice-présidente (à gauche) et conseillère nationale du Tessin, a remercié Fabio pour le travail fourni et s'est déclarée satisfaite de la solution optimale de succession.

4 Feu dans les Alpes : en août 2014, l'Initiative des Alpes a allumé son feu traditionnel à Tenero TI. La manifestation s'est déroulée dans un grotto et non au Lido, comme prévu, à cause du mauvais temps. La pièce de théâtre « Cappuccetto Rosso, raccontato da Pois e Ligne », un apéro et le feu ont contribué à la réussite de cette manifestation durant laquelle des personnes venues de tous les coins du pays ont lancé un appel en faveur de la sauvegarde de l'espace vital alpin.



6



7



8



9



10

5 Rappel à l'ordre : à l'occasion des débats sur un 2^e tube routier au Gotthard, les représentantes et représentants de l'Initiative des Alpes ainsi que d'autres organisations ont remis des présents symboliques aux membres du Conseil national devant le Palais fédéral. Accompagnés de musique, le fromage et les cartes postales devaient rendre attentif aux contradictions liées à l'application de la protection des Alpes.

6 Eminente visite de France : sur invitation de l'Initiative des Alpes, des personnes clés de la politique des transports venues de France se sont rencontrées dans le canton d'Uri et se sont intéressées à la politique de transfert suisse. Une collaboration plus intense entre les pays alpins et les régions touchées par le trafic de transit est importante afin de désamorcer la problématique liée à la circulation dans les vallées alpines, entre le Mont-Blanc et le Brenner.

7 Infrastructure disponible : à l'occasion d'un voyage informatif sur le transport de marchandises organisé par « Bahnjournalisten Schweiz », la partie méridionale du corridor Rhine-Alpine a été présentée. L'Initiative des Alpes a pu s'informer de la réalisation du corridor quatre mètres, de l'augmentation de l'efficacité dans le transport de marchandises vers l'Italie et des nouvelles technologies dans le secteur du transfert de marchandises ferroviaires. Ces innovations servent aussi la cause de la protection des Alpes.

8 Référendum sur le Gotthard : alliée à une cinquantaine d'organisations formant l'association « Non au 2^e tube au Gotthard », l'Initiative des Alpes s'est vue contrainte de lancer un référendum après que le Conseil des Etats, en mars, et le Conseil national, en septembre, aient approuvé la construction d'un 2^e tube routier. Un 2^e tube contrevient aux principes de la protection des Alpes.

9 Vœux de Noël : Diego Balli, qui depuis des années dessine pour l'Initiative des Alpes, a illustré de manière amusante de quelle façon le « Père Noël » Jon Pult livre les feuilles de référendum à Doris Leuthard. Par cette carte, l'Initiative des Alpes fait comprendre aussi qu'elle fait tout ce qui est en son pouvoir pour préserver l'espace vital alpin contre les répercussions nuisibles du trafic de transit.

10 Adieux : fin 2014, Alf Arnold se retire des postes de directeur et responsable politique de l'Initiative des Alpes après presque 20 ans de fonction et prend sa retraite. Lucia Lauener-Zwyer est élue directrice et Manuel Herrmann est désigné nouveau responsable pour la politique de la protection des Alpes par le comité. Cette solution en interne avec des personnes expérimentées satisfait au souhait de rajeunissement, garantit la continuité dans le travail politique et assure la fiabilité dans la gestion de l'association.

Rapport annuel 2014

L'écosystème des régions alpines est très sensible. Pour cette raison, elle nécessite une protection particulière. En 2014 aussi, l'Initiative des Alpes s'est investie afin de réduire l'impact du trafic de transit et de préserver la valeur vitale de la région de montagne.

Le peuple a approuvé l'initiative des Alpes le 20 février 1994. En 2014, 20 ans plus tard donc, notre association a fait le bilan à Berne : **toutes ces années de travail intense en ont valu la peine. Sans l'article sur la protection des Alpes, nous aurions aujourd'hui deux tubes routiers au Gothard et environ deux millions de poids lourds, au lieu de 1,03 million actuellement, traverseraient probablement les Alpes chaque année.** Sans notre opposition, l'interdiction de circuler le dimanche et de nuit pour les poids lourds aurait été assouplie, portant préjudice aux personnes et à l'environnement le long des axes de transit. 20 ans après la votation, le principe de transfert des marchandises de la route au rail est largement accepté. Nous constatons aussi avec plaisir que le rail a gagné de nouvelles parts de marché en 2014 pour atteindre 67,3 % et que le nombre des camions en transit a diminué de 1,6 % par rapport à l'année précédente. Notre travail porte donc ses fruits et le transfert du trafic est réalisable.

Un élément jouant un rôle important dans la protection des Alpes est la bourse du transit alpin, un instrument incitatif de gestion élaboré par nos soins qui limite le trafic des poids lourds sur la route selon les principes de l'économie du marché. Sur le plan juridique, rien ne s'oppose à sa mise en place, seule la volonté politique fait défaut. **C'est pour cette raison que nous avons invité en 2014 aussi, divers formateurs d'opinion et décideurs des pays avoisinants en Suisse pour leur expliquer les principes de la politique de transfert suisse.** De nombreux parlementaires français, le président du Conseil régional Rhône-Alpes et plusieurs vice-présidents d'autres régions françaises, des représentants de l'économie ainsi que des membres de parlements régionaux et employés d'Etat ont répondu à l'invitation. En Autriche aussi, nous avons donné un nouvel élan à notre idée de bourse du transit alpin, ainsi, Ingrid Felipe, la ministre des transports du Tyrol par exemple est favorable à notre modèle. Nous avons aussi informé au sujet de la politique de transfert et de la bourse du transit alpin à l'occasion

d'une invitation de « Présence Suisse » adressée aux parlementaires italiens. En outre, nous avons représenté nos positions au cours de l'assemblée annuelle de T&E (Transport et Environnement). En collaboration avec la Cipra, nous développons aussi un projet INTERREG. **Notre travail, qui dépasse les frontières suisses, est porteur d'avenir car une protection des Alpes efficace nécessite des solutions sur le plan international.**

Le « centre d'innovation pour l'efficacité du transport de marchandises » (autrefois « institut pour la réduction du trafic de marchandises ») que nous avons mis sur pied, continue de progresser. A la fin de l'année, un plan d'affaires détaillé a été remis au canton d'Uri et une requête de soutien dans le cadre de la nouvelle politique régionale a été présentée. Jusqu'à aujourd'hui, les travaux préparatifs ont été soutenus de manière financière et idéale par les cantons d'Uri et de Bâle-Ville, la commune d'Altdorf et une fondation. Par la suite, l'organisme responsable sera élargi et un organisme responsable formel sera fondé. Participent entre autres : les entreprises Ecoplan (Altdorf) et seecon (Bâle) ainsi que le département d'économie de la Haute Ecole de Lucerne (HSLU) et la fondation « Schweizerische Umweltstiftung ». Ce centre d'innovation doit contribuer à la protection des Alpes contre le trafic de transit par la réduction des trajets de transport et le découplage du transport vis-à-vis de la croissance économique. L'Initiative des Alpes s'engagera surtout sur le plan du contenu dans la prochaine phase.

Au Gothard, l'assainissement du tunnel routier est à régler. A ce sujet, nous avons déjà fait du travail de relations publiques efficace et sommes bien établis en tant qu'interlocutrice compétente auprès des médias. Nous avons accompagné les débats parlementaires et essayé d'empêcher les plans en vue de la construction d'un 2^e tube au Gothard. La protection des Alpes ne doit pas être minée. Nous combattons ce projet excessif et nuisible aux êtres humains, à la flore et à la faune à la tête de l'association « Non au 2^e tube

au Gothard » à laquelle se sont ralliées plus de 50 organisations. Le secrétariat de l'Initiative des Alpes s'occupe du secrétariat central de cette association et est ainsi l'interlocuteur principal pour toutes les questions administratives. En outre, nous avons organisé la récolte de signatures pour le référendum, avons négocié la plus grande partie du travail médiatique et sommes compétents pour les questions techniques. Nous nous investissons avec Jon Pult, co-président, Isabelle Pasquier et Manuel Herrmann de manière stratégique au sein du comité de l'association « Non au 2^e tube au Gothard » et collaborons avec Lucia Lauener de manière opérative dans la commission de campagne composée de trois personnes. De nos bureaux tessinois et romands, nous avons formés des comités qui s'opposent à un 2^e tube et entretiennent des contacts essentiels en Suisse romande et au Tessin. **Grâce à la récolte de signatures que nous avons menée avec succès, la population suisse pourra se prononcer sur un 2^e tube au Gothard en 2016.**

Nos membres, sympathisantes et sympathisants ont apporté leur contribution à la récolte de la majeure partie des 125 573 signatures remises et sont motivés au plus haut point. Le soutien financier révèle aussi que nous pouvons continuer de compter sur l'appui de beaucoup de personnes engagées. Nous les remercions tout particulièrement car sans elles, nous ne pourrions plus accomplir notre travail efficacement. **La revendication de la protection des Alpes n'a perdu ni de son importance ni de son actualité au cours des 20 dernières années. La fondation ZEW**O, le service suisse de certification pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons, a à nouveau certifié en 2014 que notre association travaille de manière consciencieuse et digne de confiance. Ainsi, l'Initiative des Alpes a l'autorisation d'arbore le label de qualité ZEW O pour les cinq prochaines années.

Les médias ont bien accueilli notre message en 2014 aussi et répandu notre revendication à grande échelle, aussi bien dans la presse imprimée que sur les canaux d'information électroniques. Le principe du respect de la volonté populaire et de la protection des Alpes tel qu'il est constamment souligné dans les communiqués de presse est incontesté. **Nos efforts visant à rappeler leur mandat de transfert aux responsables de la politique et de la société, ont été documentés dans de nombreux articles de presse.** L'intérêt porté à nos contributions sur Twitter et Facebook a

augmenté fortement en 2014, en particulier en raison des discussions concernant le 2^e tube au Gothard.

Notre journal « échos » a informé les lecteurs sur la revendication de la protection des Alpes et des projets concrets à six reprises. **Un reportage sur les marchandises transportées à travers les Alpes a aiguisé tout particulièrement la conscience en faveur d'une économie sensée respectueuse des ressources et dans lequel « échos » dévoilait les transports absurdes de marchandises.** Des marchandises qui pourraient tout aussi bien être transportées par le rail comme des voitures d'occasion voyageant par semi-remorques d'Italie en Belgique ou des meubles camionnés d'Italie à Saint-Pétersbourg. Nous avons en outre publié – en collaboration avec les éditions Limmat Verlag – le livre « Gipfel – Col – Valle ». Il rassemble les histoires que Noëlle Revaz, Giovanni Orelli et Franz Hohler ont écrit pour notre journal « échos » ces trois dernières années. De cette manière aussi, nous faisons connaître aux lecteurs la valeur particulière des Alpes.

Les renouvellement et rajeunissement de la présidence ainsi que de la direction du secrétariat central ont été réalisés avec succès en 2014. Jon Pult, politicien cantonal des Grisons a été élu à l'Assemblée des membres en mai pour succéder à Fabio Pedrina, président de longue date. Fin 2014, Alf Arnold a démissionné de la fonction de directeur et responsable politique et a pris sa retraite. Ses fonctions ont été pourvues par Lucia Lauener-Zwyer (directrice) et Manuel Herrmann (responsable politique de la protection des Alpes), deux forces expérimentées du secrétariat central dans le canton d'Uri. Thomas Bolli (responsable communication) complète la direction générale composée de trois personnes.

Comme chaque année, nous avons aussi proposé de nombreuses excursions. Elles contribuent à mieux faire connaître l'espace vital et culturel des Alpes et des régions alpines aux randonneurs, éveillent la compréhension pour les symbioses entre les êtres humains et la nature et présentent les beautés du monde alpin. **La vente de produits provenant des régions alpines à la Boutiques des Alpes a permis de soutenir à nouveau de petites entreprises locales et de mieux faire connaître les Alpes aux clientes et clients.** Nous contribuons ainsi à la sauvegarde des cycles économiques régionaux dans les Alpes.



20 février 2014 : Noëlle Revaz et Michael Stauffer ont composé des textes pour l'Initiative des Alpes que, 20 ans après la votation, les activistes ont interprété devant le Palais fédéral tout en tambourinant leur mécontentement sur une immense table.



Schützt unsere
Alpen!
Protégeons
nos Alpes!
Proteggiamo le
nostre Alpi!



Chiffres et faits des Alpes

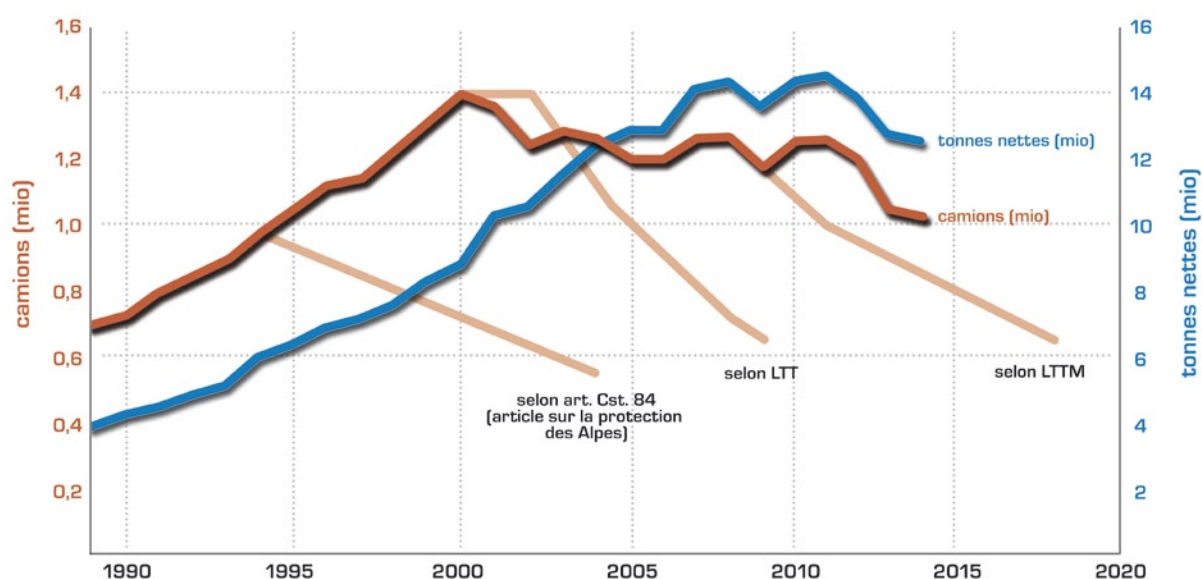
Pour les marchandises le rail.

Notre objectif est de transférer le maximum de transports de marchandises en transit à travers les Alpes de la route au rail. Nous avons gagné quelques étapes mais n'avons pas encore atteint le but :

selon la loi sur le transfert du trafic de 1999 (LTT), le nombre annuel de poids lourds franchissant les Alpes suisses

aurait dû être réduit à un maximum de 650 000 jusqu'en 2009. Selon la nouvelle loi (LTTM), cet objectif devrait être atteint en 2018. Toutefois, l'objectif intermédiaire pour 2011 – un million de poids lourds – n'a pas encore été atteint. Environ 1,3 million de camions traversaient les Alpes en 2012, 1,1 million en 2013 et encore 1,03 million en 2014. C'est trop !

Trafic marchandises à travers les Alpes (route)



Art. 84 Cst = article 84 de la Constitution fédérale, LTT = loi sur le transfert du trafic, LTTM = loi sur le transfert du transport de marchandises. A partir de 2013, de nouvelles méthodes de calcul sont appliquées.

Nous donnons une voix aux Alpes ainsi :

	Communiqués de presse	
	2014	29
	2013	24
	Journal « échos »	
	2014	5 éditions + 1 « échos » spécial
	2013	5 éditions + 1 « échos » spécial
	Site Internet : accès	
	2014	3 916 318
	2013	2 941 341
	Site Internet : utilisateurs différents	
	2014	60 600
	2013	40 927
	Facebook « J'aime »	
	2014	1 279
	2013	981
	Travail international : pays visités	
	2014	7
	2013	7

	Membres, donatrices et donateurs	
	2014	17 942
	2013	15 943
	Boutiques des Alpes : produits vendus	
	2014	12 727
	2013	12 330
	Boutiques des Alpes : clientes et clients	
	2014	2 791
	2013	2 418
	Randonnées : nombre de participant-e-s	
	2014	152
	2013	111

Comptes annuels 2014

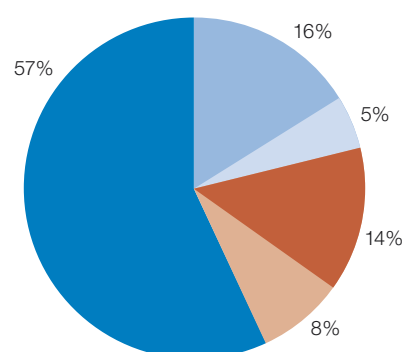
Bilan	31.12.2014	31.12.2013
ACTIFS	1 176 284	594 690
Actifs circulants	1 170 084	586 145
Capitaux fixes	6 200	8 545
PASSIFS	1 176 284	594 690
Capital étranger	285 842	111 494
Fonds à affectation précise	325 000	—
Capital d'organisation	565 442	483 196

Compte d'exploitation	2014	2013
PRODUITS	2 571 433	1 957 102
Produits issus de la récolte de fonds	1 691 209	1 193 425
Produits issus de prestations	376 902	350 001
Boutique des Alpes	361 121	317 444
Randonnées	142 201	96 232
CHARGES	-2 167 285	-1 984 566
Projets liés à la protection alpine	-1 232 953	-1 146 387
Boutique des Alpes	-347 567	-342 278
Randonnées	-115 104	-82 262
Promotion et récolte de fonds	-307 060	-258 201
Administration	-164 601	-155 438
Résultat d'exploitation	404 148	-27 464
Résultat financier	727	678
Résultat restant	2 371	5 455
Résultat avant attribution/utilisation	407 246	-21 331
Résultat des fonds à affectation précise	325 000	-6 231
Résultat du capital d'organisation	82 246	-15 100
Résultat après mouvements de capitaux	—	—

Les comptes annuels 2014 de l'Initiative des Alpes sont présentés conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes des organisations à but non lucratif Swiss GAAP RPC (RPC fondamentale et RPC 21) ainsi que selon les prescriptions de la ZEWO. Cette présentation a pour but d'accroître la transparence et d'améliorer la comparabilité avec d'autres organisations. La vue d'ensemble présentée ici établit un regroupement des comptes annuels 2014 révisés. Le compte détaillé et commenté peut être obtenu sous www.initiative-des-alpes.ch ou au secrétariat.

Charge

Protection alpine	57%
Boutiques des Alpes	16%
Randonnées	5%
Promotion et récolte de fonds	14%
Administration	8%



Compte de modification du capital

	Etat au 31.12.2014	Attribution 2014	Utilisation 2014	Etat au 31.12.2013	Modification
Capital de fonds et d'organisation	890 442	407 246	—	483 196	407 246
Fonds à affectation précise	325 000	325 000	—	—	325 000
Campagne « Non au 2 ^e tube au Gothard »	325 000	325 000	—	—	325 000
Capital d'organisation	565 442	82 246	—	483 196	82 246
Fonds libres	565 442	82 246	—	483 196	82 246

Ensemble, nous réussissons



Jon Pult, président de l'Initiative des Alpes

La protection des Alpes est notre mission. Moins de poids lourds sur les axes de transit et une exploitation optimale du rail, voilà l'objectif. Pour y parvenir, deux tâches urgentes sont à l'ordre du jour : empêcher la construction d'un 2^e tube au Gothard et stopper les attaques contre l'objectif de transfert garanti par la Constitution. Les chances sont bonnes. En 2016, le nouveau tunnel ferroviaire du Gothard, le tunnel le plus long du monde, sera inauguré. Si nous parvenons à stopper en 2016 le doublement des capacités routières, la politique n'a plus aucun alibi pour ne pas appliquer le transfert du trafic.

La mission de protéger les Alpes relie les différents cantons et régions linguistiques de Suisse. Nous sommes fiers qu'au comité tout comme au Conseil des Alpes, les quatre langues nationales, le français, l'allemand, l'italien et le romanche, soient représentées. Nos membres sont issus de toutes les régions du pays, des villes, des agglomérations, des régions rurales et de montagne. Nous tous aimons les Alpes et souffrons des nuisances du trafic des poids lourds, qu'ils roulent le long des axes du Gothard, du San Bernardino, du Simplon ou du Grand-Saint-Bernard. La protection des Alpes ne doit pas s'imposer en Suisse seulement mais aussi dans les autres pays alpins, à moyen et à long terme. La Suisse peut en Europe faire fonction de métronome d'une politique des transports durable et innovante.

Nous avons percé de nouveaux tunnels de base à travers les Alpes, introduit la RPLP et développé l'idée d'une bourse du transit alpin pour promouvoir le transfert du trafic. Ces acquisitions doivent nous servir d'atouts envers l'Europe. Nous ne pouvons tolérer qu'avec la construction d'un 2^e tube, les Alpes soient immolées au profit de la folie internationale des transports. Je suis convaincu qu'ensemble nous y parviendrons ! La protection alpine n'est pas seulement un projet de génération mais aussi une œuvre collective.

L'association de l'Initiative des Alpes

Comité

Président	en fonction depuis
Jon Pult, Coire GR	2014
Vice-présidente	
Marina Carobbio Guscetti, Lumino TI	2013

Membres

Stefan Grass, Coire GR	2001
Greta Gysin, Maroggia TI	2014
Nina Hochstrasser, Bâle	2009
Mathias Reynard, Savièse VS	2012
Regula Rytz, Berne	2013
Laurent Seydoux, Plan-les-Ouates GE	2013
Brigitte Wolf, Bitsch VS	2010

Conseil des Alpes

	en fonction depuis
Pierre Amstutz, Corgémont BE	2013
Doris Angst, Neuchâtel	2013
Johanes Brassel, Klosters-Serneus GR	1999
Elisabeth Bürgi Bonanomi, Berne	2004
Thomas Burgener, Viège VS	2009/2014
Marlène Burri Perret-Gentil, Hauterive NE	1995
Fabio Canevascini, Balerna TI	2013
Hugo Fessler, Lucerne	2014
Emilie Flamand, Genève	2013
Pietro Gianolli, Salorino TI	2000
Flavio Gisler, Schattdorf UR	2013
Jürg Grossen, Frutigen BE	2013
Thomas Hardegger, Rümlang ZH	2013
Edith Häusler, Kilchberg ZH	2007
Nathalie Henseler, Schwytz	2013
Daniela Lehmann, Berne	2011
Carlo Lepori, Roveredo Capriasca TI	1996
Christa Mutter, Fribourg	2001
Fabio Pedrina, Airolo TI	2014
Paolo Peduzzi, Bellinzona TI	1996
Willy Perret-Gentil, Hauterive NE	1995
Thomas Pferdekämper, Lugano TI	2014
Judith Pfister, Saint-Gall	2014
Kurt Sturzenegger, Genève	2013
Oliver Tiller, Suhr AG	2012
Severin Toberer, Baden AG	2014
Antoine Turner, Riva San Vitale TI	2013

Commission de vérification

Marcel Bütler, Hünenberg ZG
Jeanine Löhner, Gossau ZH

Direction

Alf Arnold Rosenkranz, directeur (jusqu'au 31.12.2014)
Lucia Lauener-Zwyer, responsable finances et organisation
Thomas Bolli, responsable communication

Equipe

Helene Cocchi-Gnos, secrétariat et comptabilité
Remco Giovanoli, collaborateur politique
Manuel Herrmann, politique internationale pour la protection des Alpes
Harriet Kluge, communication, site Internet
Isabelle Pasquier, collaboratrice politique, Romandie
Anneliese Schmid, Boutiques des Alpes
Livio Walker, secrétariat
Doris Zurwerra, Boutiques des Alpes, randonnées

Andreas Barella, mandat, Tessin

Traduction : Véronique Petermann, photos : Initiative des Alpes,
dessin : Diego Balli, mise en page : grillenzirp.ch
Photo en première page : croisière sur le Rhin après l'assemblée des
membres 2014



Initiative des Alpes Association pour la protection des régions alpines contre le trafic de transit
Herrengasse 2 Case postale 28 CH-6460 Altdorf Téléphone +41 (0)41 870 97 81
Case postale 29 CH-3900 Brigue Téléphone +41 (0)27 924 22 26
info@initiative-des-alpes.ch www.initiative-des-alpes.ch CCP dons 19-6246-9

